

APPRENEZ EN PLUS SUR LA NOUVELLE OFFRE D'ASSURANCE AUTO, HABITATION ET ENTREPRISE

CE QUI NOUS DISTINGUE

Notre offre d'assurance se distingue par la qualité de ses protections et par la valeur concrète qu'elle apporte au quotidien à nos assurés. Notre régime est souscrit par La Personnelle, un assureur de groupe et chef de file de l'industrie en matière d'expérience client.

L'EXPERTISE ET L'ACCESSIBILITÉ QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Au-delà des protections, c'est aussi l'expertise-conseil de notre équipe qui fait la différence. L'équipe d'agents dédiés de La Personnelle pour **Sogemec Assurances** comprend bien les enjeux propres aux dentistes et est en mesure de vous conseiller avec professionnalisme, rigueur, clarté et efficacité. Nous mettons un point d'honneur à offrir un service accessible, humain et rassurant, avec une grande disponibilité pour répondre à vos besoins.

Parce que votre temps est précieux, nous vous offrons des heures de service étendues, soit de 8h à 20h, du lundi au vendredi, afin de vous permettre de joindre facilement notre équipe au moment qui vous convient. Cette disponibilité, combinée à notre connaissance du marché et à notre engagement envers un accompagnement de qualité, vous assure une expérience simple, efficace et rassurante.

QUELQUES-UNES DE NOS PROTECTIONS RASSURANTES

En assurance **habitation** notre **FORFAIT PRIVILÈGE SOGEMEC** vous permet de bénéficier de protections bonifiées pour plusieurs biens de valeur, tandis que la protection valeur élevée vous offre une plus grande souplesse en cas de sinistre avec des protections tel que ;

- Le coût de réparation ou de remplacement de vos biens meubles **sans obligation de réparer ou de remplacer**
- Le coût de reconstruction **sans obligation de reconstruire**
- La période de protection pour les frais de subsistance supplémentaires et perte de valeur locative **est augmentée à 45 jours par évènement**

En assurance [auto](#), vous profitez notamment d'avantages comme la garantie valeur à neuf et l'option **Sans tracas^{MD}**,

En assurance [entreprise](#), vous pouvez compter sur une couverture **tous risques, valeur à neuf** ainsi que des garanties adaptées à la réalité de votre pratique telle que;

- **Perte réelle de revenus** en cas d'interruption de vos activités à la suite d'un sinistre couvert.
- Couverture incluse pour vos **amalgames dentaires**.
- **Garantie passe-partout** : À concurrence de 100 000 \$ par sinistre, si le montant d'une extension de garantie n'est pas suffisant pour vous indemniser pleinement des pertes ou des dommages couverts.
- **Protection CyberSuite plus offrant [11 protections importantes](#)** pour vous aider à limiter les impacts financiers, juridiques et réputationnels d'un **incident de cybersécurité**.
- Et plus encore